|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| ***Province*** | ***Législature*** | ***Session*** | ***Type de discours*** | ***Date du discours*** | ***Locuteur*** | ***Fonction du locuteur*** | ***Parti politique*** |
| Québec | 30e  | 4e  | Étude des crédits du ministère de l’Éducation | 11 mai 1976 | M. Paul Phaneuf | Ministre responsable du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports | PLQ |

**M. Phaneuf:** M. le Président, avant de débuter, j'aimerais vous présenter les fonctionnaires qui m'accompagnent pour l'étude de ces crédits. En premier lieu, M. Yves Bélanger, qui est le sous-ministre adjoint et directeur général du haut-commissariat; M. Raymond Benoît, absent momentanément, qui en est le directeur général adjoint; M. Jacques Auger, qui est directeur du service de la planification; M. Ernest Bruyère, qui est directeur des services administratifs; M. Yves Carbonneau, qui est directeur du service des communications. M. Claude Despaties, directeur du service du développement régional et du plein air; M. Guy Desrosiers, qui est directeur du service des sports; M. Jean Rioux, directeur du service des activités socio-culturelles; M. Raymond Grenon, du service de régionalisation et de plein air, qui est avec nous. A l'arrière, il y a M. Paul Rolland, mon chef de cabinet; M. Gaétan Sainte-Marie, mon secrétaire particulier adjoint, et M. Jacques Lemelin, qui est mon secrétaire de presse.

M. le Président, chers collègues, c'est avec une certaine fierté et une bonne part de satisfaction que je viens, pour une quatrième année, rendre compte devant les membres de cette commission des deux programmes dont j'ai la responsabilité, comme ministre du Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports. Je dis fierté, parce que nous sommes à deux mois des grands événements internationaux qui se dérouleront au Québec, événements qui ne manqueront pas de stimuler les athlètes de toutes les disciplines de tous les niveaux, événements qui contribueront surtout à sensibiliser la population du Québec à la promotion du sport, non seulement comme élément de compétition, mais comme moyen d'améliorer la santé physique et mentale de tous les citoyens. Je dis également fierté, puisque l'Assemblée nationale s'apprête à adopter un certain nombre de lois dont l'élaboration et le cheminement ont peut-être semblé laborieux, mais qui traduisent, il me semble, la volonté du gouvernement du Québec de travailler à l'amélioration de la qualité de la vie de l'ensemble des citoyens.

Vous conviendrez de ma satisfaction devant l'éventail des activités et des projets mis à la disposition de la population dans les domaines du loisir, du plein air et des sports.

Il est encourageant de pouvoir constater, à l'ensemble du territoire du Québec, le degré de participation de la population, le dynamisme renouvelé des organismes de loisir et de sport, la motivation et le dévouement des milliers de bénévoles et enfin, la collaboration grandissante de divers corps publics et privés.

Devant autant d'efforts concertés, le gouvernement du Québec a voulu, cette année encore, amplifier son activité en dépit d'une période qui se veut d'austérité.

Ce sont des crédits de l'ordre de $39176900 qu'il soumet à votre étude et à votre approbation.

Ces crédits représentent une augmentation de 7,5% par rapport à 1975/76 et de 181% par rapport aux crédits de 1973/74.

Deux programmes sont recouverts par ces crédits. Le programme 15: Promotion du sport, représente un montant de $12 735 000 et le programme 16: Développement des loisirs, mobilise des crédits de $26 441 900.

Dans le programme 16, vous constaterez surtout une augmentation à l'élément 1: Développement des activités socio-culturelles.

Cette augmentation substantielle se justifie par le retour de certains dossiers du ministère des Affaires culturelles et surtout, par le rattrapage effectué, suite au gel des crédits de cet élément en 1975/76.

Dans ce même programme, nous avons également voulu mettre l'accent sur le développement des activités de plein air et des colonies de vacances pour les familles et les jeunes.

Dans le programme 15: Promotion du sport, une priorité a été accordée à la régionalisation des organismes unisport et multisports. Cette régionalisation répond aux besoins de retrouver des interlocuteurs régionaux de ces organismes. D'autre part, la mise en place de l'Institut des sports se prépare de façon satisfaisante.

En termes d'orientation, il faut souligner que, dans les deux programmes, notre action a visé à augmenter les moyens d'action des milieux municipaux et scolaires et à favoriser la concertation entre eux.

D'autre part, le cahier numéro 1 de notre politique d'assistance financière a été repris. Pour la première fois, il contient la présentation complète des programmes mis à la disposition des corps publics et privés dans le domaine du loisir.

De plus, le texte illustre davantage les objectifs visés et le lecteur pourra mieux saisir la relation entre ces programmes et les objectifs généraux que poursuit le gouvernement du Québec.

Les autres cahiers de cette politique d'assistance financière ont subi peu de modifications. Cependant. .alors que l'an passé, les organismes de loisir pouvaient vous présenter leur bilan financier et leur rapport annuel sous la forme qui leur convenait, ils devront, cette année, utiliser le modèle que nous avons préparé et qui leur était suggéré l'an dernier.

J'aimerais également souligner à cette commission que le haut-commissariat poursuit sa réflexion et des études sur plusieurs des activités de ces deux programmes et qu'il cherche à définir de mieux en mieux ses orientations.

Ainsi, de nombreux groupes de travail sont formés avec la collaboration du milieu, sur des sujets tels que la condition physique, la formation des cadres sportifs, le stage du personnel des colonies de vacances, la régionalisation dans le domaine des clubs de l'Age d'or, etc.

De plus, de nombreuses études d'inventaires et d'évaluation sont en cours, afin de nous permettre de posséder les données suffisantes pour mieux adapter nos programmes aux besoins de la population et concevoir de nouveaux programmes, si nécessaire.

Le document que je joins à l'annexe et qui illustre les travaux assumés par notre service de planification vous éclairera à ce sujet.

Enfin, il m'apparaît de déposer devant vous un document statistique, sur l'ensemble des subventions accordées par le haut-commissariat en 1974/75. Ces données illustrent certaines tendances et décrivent avec fidélité la situation prévalant dans certains secteurs du loisir. De telles statistiques seront éventuellement disponibles dans des délais plus courts, compte tenu de l'utilisation de l'informatique dans un proche avenir.

En terminant, permettez-moi de vous référer au tableau synthèse des programmes 76/77 qui contient une répartition des crédits par programme, par élément et par activité. Nous pourrions peut-être l'utiliser pour guider nos discussions, puisqu'il correspond au livre des crédits tout en contenant plus de détails, puisqu'il nous permet d'établir la comparaison nécessaire avec l'année 1975/76.

Le haut-commissariat, service de planification, données budgétaires sous les organismes subventionnés par le Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports et le document aussi, qui est dans l'annexe numéro 1.

M. le Président, mes collaborateurs et moi-même sommes à votre disposition. Nous serions heureux de pouvoir répondre aux questions qui pourraient survenir ou subsister dans l'esprit des membres de cette commission.